

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MISE AUX NORMES DE PISTE DFCI EMPIERREE – EMPIERREMENT 2016-2 - COMMUNE DE
SAINT SAVIN DE BLAYE

1 NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME ACHETEUR

Mairie de Saint Savin
1 place de la mairie
33 920 SAINT SAVIN

2 OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la mise aux normes des pistes empierrées n°5 et 6 sur 1 980 ml.

3 PROCEDURE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée définie dans le cadre des articles 27 et 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

4 ORGANISATION DE LA CONSULTATION

4.1 DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Les offres devront parvenir à l'acheteur au plus tard le **15/06/2017 à 12h**.

4.2 RETRAIT DU DOSSIER

Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme **Marchés Publics d'Aquitaine** à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>, référence **20171PISTES**

4.3 JUGEMENT DES OFFRES

1 =Prix de la prestation : 60%
2 =Qualités techniques : 30%
3 =Délais : 10%